



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 54965

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des industries du tourisme au regard de l'application des 35 heures. En effet, les professionnels du tourisme rencontrent des difficultés dans la mise en oeuvre des 35 heures car aucun aménagement spécifique n'a été prévu. Or, selon les régions les contraintes des professions de ce secteur d'activités sont différentes, que l'on soit en zone de montagne ou en zone maritime. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les propositions que son ministère entend faire en ce domaine.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54965

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 décembre 2000, page 6937